



*Le développement des ressources et les industries secondaires, telles la pétrochimie, continueront à jouer un rôle primordial dans certaines provinces*

gouvernement fédéral.

En principe, les stratégies industrielles des diverses provinces devraient avoir en commun des aspects importants. A des degrés divers, elles s'efforcent d'accroître la spécialisation de l'industrie, que ce soit celle de matières premières ou celle de fabrication. De plus, les autorités provinciales utilisent surtout des mesures micro-économiques de soutien à certaines branches industrielles, et même à des entreprises particulières. Mais des similarités superficielles ne doivent pas masquer les incompatibilités qui se manifestent dans tout effort de planification nationale. Toute modification de la politique industrielle et commerciale du gouvernement fédéral pourrait être considérée un jeu à somme nulle, où une région bénéficie aux dépens d'une autre. Même les efforts d'encouragement à l'intégration nationale de l'économie, par exemple par le renforcement du marché commun canadien, apparaissent souvent comme désavantageux aux provinces qui n'en ont pas tiré avantage dans le passé. Pour combler ces lacunes, qui sont parfois très profondes, les Canadiens doivent se fier au vaste réseau de coopération intergouvernementale.

L'auteur de l'étude, Michael Jenkin, conclut en présentant les six recommandations suivantes pour assurer l'orientation du secteur industriel qu'il considère essentiel pour le Canada.

(a) On devrait considérer la préférence des autorités provinciales pour une politique industrielle musclée comme un atout crucial du changement dans l'industrie canadienne.

(b) On devrait largement modifier la ligne de force générale de la politique industrielle fédérale. Tout comme font les partenaires commerciaux de notre pays, il lui faudrait prendre des mesures sur le plan micro-économique, afin de favoriser l'adaptation tant des branches industrielles que des entreprises individuelles.

(c) Le gouvernement fédéral devrait améliorer largement ses rouages de planification et de coordination afin de pouvoir mettre au point et exécuter des politiques cohérentes.

(d) Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient prendre des mesures immédiates afin d'établir un mécanisme de coordination. Ceci pourrait prendre la forme d'un Conseil canadien des ministres de l'Industrie et de la Technologie, avec le soutien d'un secrétariat permanent.

(e) Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient collaborer d'abord en matière de politique des marchés publics et de la